

# Formation sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour renforcer le réseau des facilitateurs de l'UNESCO en Afrique

### NOTE CONCEPTUELLE

## **Contexte et justification**

Dans le cadre de son programme global de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'UNESCO propose l'organisation d'un atelier de formation pour formateurs afin de renforcer le réseau mondial des facilitateurs de l'UNESCO en Afrique. Ce programme mis en œuvre par les bureaux hors-Siège de l'UNESCO en collaboration avec un réseau mondial de facilitateurs vise à créer des environnements institutionnels et professionnels



propices à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Les facilitateurs sont des experts spécialisés dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui ont été formés par l'UNESCO pour fournir des services de formation et de conseil dans le cadre du programme global. Aujourd'hui, le réseau comprend 135 facilitateurs à travers le monde, dont 47 en Afrique. À ce jour, l'UNESCO a organisé deux formations initiales, en 2011 à Libreville et en 2012 à Porto-Novo, et une réunion d'évaluation du programme en 2015 à Constantine.

Cependant, en raison de la forte demande pour le renforcement des capacités en Afrique, qui actuellement surpasse les capacités du réseau, cet atelier de formation est nécessaire pour inclure de nouveaux facilitateurs afin de renforcer le réseau dans la région. Cette initiative permettra également de répondre efficacement aux défis rencontrés dans la mise en œuvre de la Convention.

Les défis sont multiples. Comment renforcer les connaissances de base sur les concepts clés de la Convention, les obligations des États, les rôles des communautés et chaque partie prenante? Quels sont les mécanismes de sauvegarde et de collaboration internationale de la Convention ? En outre, l'un des défis les plus importants, en Afrique comme dans les autres régions, concerne l'élaboration d'inventaires et de plans de sauvegarde solides et opérationnels avec la participation des communautés. Ainsi, l'UNESCO a développé des matériels de formation pour des ateliers de formation informatifs et interactifs, offrant une variété de textes, d'exercices, d'études de cas et jeux de rôle, abordant les thèmes les plus importants pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Les futurs facilitateurs invités à l'atelier se familiariseront avec ces matériels de base et avec les méthodologies participatives et ce, afin de pouvoir faciliter à leur tour des ateliers de formation pour la mise en œuvre de la Convention en Afrique.

# **Objectifs**

En vue d'améliorer l'impact du soutien de l'UNESCO dans la mise en œuvre de la Convention de 2003 en Afrique, l'atelier vise à élargir et renforcer le réseau mondial des facilitateurs de l'UNESCO dans cette région. À cette fin, la réunion vise à :

- préparer les nouveaux membres du réseau à leur rôle de facilitateurs, y compris par l'introduction au matériel de formation de base du programme global de renforcement des capacités;
- doter les facilitateurs des connaissances et des outils nécessaires pour dispenser une formation à la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel;
- 3. informer les facilitateurs des développements récents dans la vie de la Convention.

### **Contacts**

Doyun Lee

Responsable régionale pour la région Afrique, Entité du patrimoine vivant Secteur de la culture, UNESCO

E-mail : <u>d.lee@unesco.org</u> Tél. : +33145682484

Julien Nakata

Responsable régional pour la région Afrique, Entité du patrimoine vivant

Secteur de la culture, UNESCO E-mail : k.nakata@unesco.org

Tél.: +33145682427